folklore

REVUE TRIMESTRIELLE
PRINTEMPS 1949

54

REVUE FOLKLORE

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Directeur du Musée Audois
des Arts et Traditions populaires

Domaine de Mayrevieille

par Carcassonne

Secrétaire :

René NELLI

Conservateur du Musée des Beaux-Arts
de Carcassonne.

Directeur du Laboratoire d'Ethnographie régionale
de Toulouse.

22, rue du Palais - Carcassonne

Rédaction : 75-77, Rue Trivalle - Carcassonne

Abonnement : 30 fr. par an - Prix du numéro : 8 fr.

Adresser le montant au

Groupe Audois d'Études Folkloriques", Carcassonne

Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier

" Folklore "

Revue trimestrielle publiée par le Centre de Documentation et le Musée Audois des Arts et Traditions populaires

Fondateur le Colonel Fernand CROS-MAYREVIEILLE

Tome VIII

12me Année — N° 1

PRINTEMPS 1949

Folklore (12me année - n° 1)

Printemps 1949

SOMMAIRE

RAMIÈRE de FORTANIER

Quelques métiers disparus du Lauragais

Charles GROS

Mets calendaires dans l'Hérault

Adelin MOULIS

Le mariage dans l'Ariège (suite)

Maurice NOGUÉ

Bibliographie du Folklore Audois

Quelques métiers disparus du Lauragais

Les transformations de la vie, les techniques nouvelles entraînent la disparition de métiers séculaires. D'autres métiers vivotent, en attendant de mourir ; d'autres se déplacent des campagnes vers les villes. Nous allons essayer de dresser la liste des métiers disparus en Lauragais depuis un siècle et demi, en indiquant les causes de leur disparition. Nous étudierons plus tard ceux qui sont en régression. Bien entendu, notre liste n'est ni complète, ni définitive, et ne s'applique qu'au Lauragais. Bien des professions qui y ont disparu peuvent être très actives ailleurs.

On peut les classer, d'une façon assez lâche, en :

1°) Métiers supprimés par la Révolution ;

2°) Métiers supprimés par le service militaire obligatoire ;

3°) Métiers supprimés par le progrès des transports (trains, camions) ;

4°) Métiers supprimés par le progrès de l'industrie ;

5°) Métiers supprimés par le progrès de l'instruction ;

6°) Les métiers d'amuseurs ;

7°) Divers.

I. — Métiers supprimés par la Révolution.

L'abolition du régime féodal fit disparaître le décimateur, le fendiste et le juge féodal.

1°) Le *décimateur* était le fermier des dîmes. Il passait un contrat avec les gens d'église, à qui il servait une rente et se faisait ensuite payer par les redevables.

Le nom de Deumier, fréquent en Lauragais, rappelle seul ce métier.

2) Le *feudiste* était un paléographe chargé de l'étude des vieux parchemins féodaux. A la fin de l'Ancien Régime, les « vieux grimoires » étaient devenus indéchiffrables, sauf à des spécialistes. Les feudistes avaient pour mission de les étudier. Ils trouvaient souvent mention d'anciens droits tombés en désuétude, et essayaient de les faire revivre. Les paysans ne l'entendaient pas de cette oreille, et avaient voué aux vieux papiers une haine tenace, qui explique les feux de joie allumés sous la Révolution. A Castelnaudary en 1793, on brûla quatre charrettes de vieux papiers.

3° Le *juge féodal* rendait la justice au nom du seigneur. C'était d'ordinaire un homme de loi de la sénéchaussée. Ainsi notre trisaïeul, Grégoire Hugues Castel, était juge de plus de dix terres.

II. — **Métiers supprimés par le service militaire obligatoire.**

On compte deux métiers : le marchand d'hommes et le remplaçant.

4) Le *marchand d'hommes* était un négociant patenté qui se chargeait de fournir des remplaçants aux jeunes gens qui avaient tiré « un mauvais numéro » et ne voulaient pas faire le service militaire. Un nommé Barrier exerçait ce métier à Castelnaudary au milieu du XIX^e^ siècle.

5) Le *remplaçant* n'était pas difficile à trouver. Moyennant finances, des jeunes gens pauvres se chargeaient d'accomplir les sept ans de service militaire. L'engagement donnait lieu à la passation d'un contrat. Nous avons l'intention d'étudier les contrats de remplacement à la fin du premier Empire, d'après les archives notariales de Castelnaudary.

III. — **Métiers supprimés par le progrès des transports.**

Les anciens véhicules à traction animale ont disparu par suite de la concurrence des trains et des camions. Ainsi ont disparu quatre métiers :

6 Le *maître de poste* était une profession estimée. C'était l'entreprise des transports par diligence. Une autre famille Barrier l'a exercée au siècle dernier.

7) Le *conducteur de diligence*, ou postillon, est bien connu. On en trouvera une bonne description dans le roman de R. Escholier, *Cantegril*. Si nous n'avons pas connu les diligences, nous avons vu encore il y a une vingtaine d'année les voitures à chevaux qui assuraient le transport des voyageurs et de la poste.

8) Le *conducteur de chevaux de hâlage* pour les barques du Canal du Midi a disparu depuis peu. Pendant l'Occupation on les avait rétablies, et des écuries furent édifiées notamment à l'écluse de Laurens, près du Mas-Saintes-Puelles, et à Villepinte.

9) Le *roulier* était chargé de porter dans le Pays-bas les pailles et fourrages. Il partait avec d'énormes charrettes, aux roues ferrées de la taille d'un homme, tirées par un ou deux chevaux attelés en flèche. Armé de son fouet, il marchait à côté de la charrette , ou se couchait dessous, dans le « porte-feignant », petite caisse en bois où il pouvait s'étendre et dormir. La nuit, il couchait dans les affenages, où d'immenses portes cochères permettaient de rentrer les charrettes. (On en voit un bon exemple à Pezens). En trois ou quatre jours, il allait dans

le Bitterois. Au retour, il portait quelquefois des demi-muids de vin appelés « transports ».

Les accidents n'étaient pas rares ; au long des routes, de nombreuses croix rappelent les rouliers « écrasés par leur charrette ».

Les rouliers étaient nombreux à Pexiora. Le nom de Rodière rappelle seul la profession.

IV. — **Métiers supprimés par les progrès de l'industrie.**

10) Les *cloutiers* étaient nombreux au siècle dernier à Verdun et Villemagne. En 1939, un serrurier de Castelnaudary fabriquait de longs clous en fer doux, pour la réparation des barques du canal.

11) Les *tisserands de toile* étaient nombreux dans chaque village au XIX[e] siècle. Ils travaillaient le lin que l'on produisait sur place. Nous avons chez nous des draps et des sacs confectionnés par eux, avec du lin produit sur la propriété. Mais nous ne savons rien de leur outillage.

12) Les *fileuses de laine* étaient aussi nombreuses. Toutes les maisons possédaient leur rouet, conservé aujourd'hui comme pièce d'ornement. Ce métier a disparu avec les troupeaux.

13) Les *potiers de terre*, qui tournaient leurs pièces à la main en actionnant le tour avec le pied, ont disparu il y a une vingtaine d'années. Nous les avons vu marcher au faubourg Mauléon, à Castelnaudary.

Au XIX[e] siècle, il y avait des poteries à Issel, La Cassaigne et St-Papoul, qui ont entièrement disparu.

Le « Cant des poutiés » célèbre leur travail :

Qu' l' tour bourlingue jous la solo
Amé toun aïgidenço, faï
Un brabé toupi, no cassolo,
Pens' à los mounjos, si té plaï,
Al cassoulet, la rénommado
Dé la vilo ount bento toutjoun,
Qué gracios à n'el es noumado
As quatré cantous del miéjoun.

14) Le *planteur de Caïffa* a paru un peu avant 1914. C'était le représentant d'une maison de café, que l'on portait à domicile dans une petite remorque, traînée par des chiens. Le nom de « Caïffa » est resté par analogie aux roulottes des entrepreneurs de battage.

15) Les *compagnons du Tour de France* traversaient notre région se rendant à Narbonne où ils allaient voir la grenouille du bénitier de l'Eglise St-Paul. Ils logeaient chez « la Mère ». Nous ne les avons pas connus.

16) Le *marchand d'allumettes de contrebande* a disparu pendant la guerre de 1914. C'était généralement un espagnol, qui

transportait sa marchandise dans un grand mouchoir noir, noué aux quatre coins, et porté au bout d'un bâton. Les allumettes étaient découpées dans un morceau de bois en forme de cône, tenant à la base. Elles étaient rouges, et enfermées dans un cornet de papier jaune. Le paquet renfermait cinquante allumettes, et elles valaient deux sous les cinq paquets. Aussi le marchand était-il bien accueilli, mais comme il risquait gros, entre la maréchaussée et les employés des Contributions indirectes, il ne se rendait que dans les maisons qu'il connaissait.

Ce métier était lucratif. Il y a une cinquantaine d'années, un contrebandier ariégeois fut arrêté à Villefranche-de-Lauragais et emprisonné. On le remit en liberté, moyennant une caution de onze mille francs, qu'il paya de suite.

V. — **Métiers supprimés par les progrès de l'instruction.**

17) L'*écrivain public*, à une époque où beaucoup de personnes ne savaient pas écrire, se chargeait des correspondances, des placets, etc. Nous n'en avons pas vu en Lauragais, mais nous avons connu le dernier, à Montpellier. Il vivait en 1914, rue Terral, et était septuagénaire.

18) L'*officier de santé* était un médecin qui n'avait pas poursuivi des études complètes dans une Faculté. La liste des médecins du département, publiée tous les ans par la préfecture, les inscrivait à part. Nous ne croyons pas qu'il en existe encore.

VI. — **Métiers d'amuseurs.**

19) Le *joueur d'orgue de Barbarie*, que nous avons connu dans notre enfance, manœuvrait sa boîte à musique avec une manivelle. On connait le rôle qu'a joué cet instrument dans l'assassinat de monsieur Fualdès.

20) Nous n'avons pas connu le *joueur de cornemuse*, ou boudaïgo. On sait que c'est une outre avec des tuyaux. Il y a un quart de siècle, on en trouvait encore aux fêtes de village dans le Tarn.

21) Des troupes de *chanteurs ambulants* allemands parcoururent l'Aude avant 1870. On supposa par la suite que c'étaient des espions. Ma grand'mère se rappelait les avoir entendu à Montréal.

22) Les *montreurs d'ours* ont disparu depuis une vingtaine d'années, victimes de la concurrence des cirques. C'étaient ou des gitanes, ou des Ariégeois du village d'Ercé. Au siècle dernier, nous disait le grand pyrénéiste Soubiron, la dot des filles d'Ercé était souvent représentée par un ours. L'animal était muselé, et on lui enlevait sa laisse quand il dansait. Il se tenait debout, et tournait au son des tambours de basque et des des castagnettes. Il y avait une formule consacrée pour l'engager à danser : « L'ours Martin, fais-nous voir comment on danse dans ton pays ».

Après le départ de la bande, on constatait parfois la dispari-

tion de quelques poules de la ferme, mais l'ours n'y était pour rien.

23) Le *charlatan* était extrêmement répandu. Vêtu magnifiquement, il débitait sa marchandise sur un tréteau élevé, avec un verbiage sonore.

Tout le Midi a connu Boutarel, de Villasavary, vendeur d'un emplâtre célèbre. Son boniment commençait par ces mots : « Qué qu'aguetz, qué qu'aguetz pas... ». Après sa mort, son fils reprit le métier, et il se présentait en ces termes aux populations : « Iéu, soun le filh dé qué qu'aguetz ».

24) L'*arracheur de dents* est bien connu. Il était accompagné de plusieurs musiciens, chargés de faire le plus de bruit possipossible pour étouffer les cris du patient. Nous avons entendu parler de Mme Bartelotte, de Pamiers, qui soignait toujours le premier client pour rien. On promettait au patient d'opérer sans douleur, d'où le proverbe : menteur comme un arracheur de dents.

Nous n'avons pas connu cette corporation, mais les vieillards se la rappellent.

25) Quant au *montreur de marmottes*, je ne l'ai jamais vu.

VII. — **Métiers divers.**

26) L'*allumeur de réverbère*. Il y en avait de deux sortes : ceux qui allumaient les becs de gaz portaient une sorte de torche emmanchée au bout d'un long bâton. Ils ouvraient les volets de la lanterne du bec de gaz et l'allumaient. Nous l'avons connu à Castelnaudary et à Montpellier pendant la guerre de 1914.

L'allumeur des lampes à arc électriques parcourait la ville en enflammant les deux charbons entre lesquels passait l'arc. Quand ils étaient usés, il les jetait, et nous qui étions enfants, nous les ramassions avec joie. (Perpignan, 1913).

27) Le *crieur de nuit* avait pour rôle de se procurer la nuit dans les rues en annonçant l'heure. A Toulouse, au début du siècle, il psalmodiait : « Il est... minuit ! ». Plus anciennement, il criait : « Réveillez-vous, gens qui dormez, et priez pour les trépassés ».

Tels sont quelques-uns des métiers divers qui animaient autrefois les villes et les campagnes méridionales.

METS CALENDAIRES

dans l'Hérault

Les générations actuelles ont une tendance, aujourd'hui, à s'affranchir des croyances et des traditions du passé en les considérant comme des institutions puériles, se rattachant a une période depuis longtemps révolue.

Et pourtant si nos traditions de vivre, de penser et d'agir, toujours en mouvement et presque souvent en progrès, subissent un changement de surface, nous n'en restons pas moins tributaires, à notre insu, des institutions qui remontent à des règles fort anciennes, pour obscures et inexplicables qu'elles nous paraissent.

Certains gestes, certains rites que nous accomplissons ne sont que le développement de croyances et d'institutions antérieures, dont il convient de rechercher les racines bien loin dans le passé.

L'homme peut oublier, mais il n'en garde pas moins l'empreinte qu'il transmet à son tour aux générations suivantes.

L'usage de manger certains mets, pour lesquels nous observons une date fixe, n'est-elle pas la preuve du respect de vieilles tradition de repas à caractère païen ou religieux.

Si nous suivons le calendrier, nous sommes surpris de voir combien sont plus nombreux que nous le supposons, tous ces usages.

Voici, tout l'abord le nouvel an, fête célébrée depuis plusieurs siècles, caractérisant l'amitié et la générosité : fête des enfants et des serviteurs, période où l'on donne et reçoit cadeaux et friandises de toutes sortes.

Il n'y a pas si longtemps, on voyait dans de nombreux villages des jeunes garçons parcourant les rues en criant : Au guy l'an neuf, et recueillant dans de grandes corbeilles, pains, salaisons et fruits.

A St-Jean de Brueges, ces jeunes gens étaient habillés en pélerins portant à la main une croix faite de roseaux et se présentaient dans chaque immeuble pour recevoir, sous forme de vins et de gâteaux (la part de notre Senhé), la part de notre Seigneur.

Le cérémonial accompagnant cette fête est restée longtemps immuable.

Autrefois le maître de maison, après avoir divisé le gâteau des rois en nombre égal à celui des convives, plus une part destinée à un pauvre, faisait placer sous la table le plus jeune des membres présents et s'écriait : « Phoebe », ancienne formule romaine. L'enfant répondait : « Domine » et désignait tour à

tour la part revenant à chacun ; après cette répartition, on procédait à l'élection du roi et l'on buvait à sa santé.

Rituel, qui s'est atténué dans les formes, mais qui n'a guère varié.

Voici le mois de février, tout spécialement consacré à l'immolation du porc. C'est la fête du cochon, en languedocien : la iesto dal poucel, fort probablement vestige ancien des sacrifices expiatoires dans la période de purification ; et les boudins qu'il est de tradition d'offrir aux intimes sont une réminiscence que les vœux ont été accomplis.

Pendant de nombreuses années, il était de tradition, pour les cultivateurs, de faire des crêpes le 2 février, jour de la purification.

Ce préjugé avait, dit-on, la propriété d'empêcher que les blés soient cariés.

De plus pendant la période du carême, les issues et les tripes des animaux furent considérés comme aliment maigre.

L'église du reste en permit plus tard l'usage les samedis entre la fête de la noël et celle de la purification. Coutume qui subsiste encore en Espagne.

Dans les mois qui suivent, la cérémonie de la procession du bœuf gras, qui tout enrubanné, parcourt nos rues sous l'escorte des garçons bouchers, est une allégorie qui remonte à la plus haute antiquité et qui annonçait l'équinoxe du printemps, sous le signe du taureau.

Le sacrifice du bœuf gras et sa promenade rappellent les solennités qui accompagnaient l'entrée du Dieu Apis avec ses pompes et ses magnificences (1).

Les fruits attachés aux branches de lauriers, de Jour des Rameaux est probablement une réminiscence antique de Thésée qui à son retour de Crète institua une semblable cérémonie en l'honneur de Bacchus et d'Ariane (1).

Encore de nos jours, il est d'usage le Vendredi-Saint de faire figurer dans le menu, un plat de pois chiches, en souvenir, d'après la légende, du Christ qui traversa ce jour-là, un champ planté de ce légume.

Autrefois on distribuait le Jour de Pâques, à ses amis des œufs teints en rouge, avec le grenadier ; ou en jaune, avec le marc de café. Ces œufs, bénis le Samedi-Saint, ont toujours été le symbole, de tous temps, de période d'abondance.

Aujourd'hui encore il est de tradition de manger sur l'herbe, le Lundi suivant, l'omelette pascale.

Réminiscence probable de l'antique fête du paganisme des Gaules, qui voulait que l'on fasse l'offrande de ces œufs aux premiers rayons du soleil.

Encore aujourd'hui, le 3 Mai jour de la fête de Ste Croix, on fabrique à St-Guilhem le Désert, de petits pains spéciaux dits de Ste Croix qui sont bénis à la suite d'une procession.

---

(1) Interprétations très contestables (N.D.L.R.).

Ces pains, pieusement conservés dans les familles, passent pour avoir de nombreuses propriétés contre les maladies et préservent également de l'orage.

Au début de juin, on procède dans les régions montagneuses, à la tonte des troupeaux avec le concours de parents et amis. A la fin des travaux, dans le repas qui réunit tous les travailleurs, il est d'usage de savourer le fromage de lait caillé, appelé le Peraïl. Réminiscence probable des fêtes qui se déroulaient au solstice d'été, chaque acte de la vie de l'agriculteur étant accompagné par les offrandes ou des sacrifices.

Dans certains endroits le 24 juin, la veille de la St-Jean, il était d'usage de faire cuire des gousses d'ail dans les feux allumés de la St-Jean.

Cet ail, mélangé aux aliments, était considéré comme préservatif des sortilèges et des imprécations.

Ce culte du feu, image divinisé de l'astre du jour a toujours été pratiqué dans l'Antiquité. Les Romains ne manquaient pas de jeter dans le feu, comme offrande, le premier morceau du repas.

Dans les deux ou trois autres mois qui suivent, consacrés aux moissons et aux vendanges, nous n'observons aucun rite particulier, mais il n'en a pas été toujours ainsi ; autrefois, on ne commençait ou on ne terminait pas ces travaux sans une fête rituelle. Elles se sont perdues avec le Temps.

Notons cependant à Sète, pour la St Louis le 25 Août (la Torto), la tourte chère aux pêcheurs sétois, mets indispensable à toutes les agapes de cette journée. Vieille coutume toujours en usage et qui se perd dans un lointain passé.

Nous arrivons aux premiers jours d'hiver pour retrouver dans les veillées populaires ces gâteaux à signification mystique qui pour si obscure qu'elle soit, n'en est pas moins observée.

Voici d'abord (La Brazucado) la poëlée de marrons grillés, arrosés de vin blanc de l'année.

Puis (Las Escaletos) les gaufres marquées du fer de la maison, accompagnées de cartagène.

(Las Pascados) les crêpes onctueuses.

Et enfin plus tard au carnaval, les oreillettes croquantes et dorées avec le piquepoul.

Après cette énumération pourtant incomplète, nous terminerons le cycle par les rituels de la Noël, qui clôturant l'année avec ses traditions millénaires suivies avec fidélité non seulement par les âmes chrétiennes, mais encore par ceux qui se disent affranchis de toute croyance.

Cette festivité populaire, qui a toujours fait la fraîche joie de nos pères, a commencé vers le IV^{e} siècle et s'est toujours perpétuée de nos jours avec des transformations diverses.

Généralement le réveillon est précédé au diner du soir d'un repas maigre, comme préparation aux futures agapes

Dans cette allégresse universelle, l'agriculteur tient à associer non seulement sa famille mais tous ses animaux.

Peu avant Minuit, tout le bétail reçoit une abondante ration supplémentaire, ainsi que la basse-cour. Des jets de grains sur les toits, convient même les oiseaux à cette fête.

Dans les régions montagneuses, la charcuterie constitue la majeure partie du réveillon, accompagné souvent d'un (Poul), vieux coq.

Le pain de seigle a fait place au pain de froment et le premier morceau de la miche ou du fromage appartient de droit au chien de berger. Cet humble serviteur peu habitué a de pareilles largesses, en conserve longtemps le souvenir.

Pendant longtemps dans toute la région de la Plaine du Languedoc, il était d'usage de fabriquer quelques jours avant la Noël des petits pains appelés (Kalendad) réminiscence du mot païen « Kalen » qui veut dire : Tout va bien. Usage aujourd'hui en désuétude.

Le réveillon dans la plaine, est composé avec plus de recherches dans les mets que dans les pays de montagne.

Ce jour-là (La Guinde) la dinde fait son apparition sur de nombreuses tables et bien des familles peu fortunée font des prodiges d'économie pour s'offrir un pareil luxe.

Les treize desserts traditionnels doivent figurer dans ce festin. Savoir : 1° raisins secs ; 2° figues sèches ; 3° poires ; 4° pommes ; 5° châtaignes ; 6° noix ; 7° sorbes flétries ; 8° amandes ; 9° noisettes ; 10° prunes sèches ; 11° nougat blanc ; 12° nougat noir dégoulinant de miel ; enfin 13° (Lou souc de Nadou) la bûche de Noël, chef-d'œuvre de la maîtresse de maison.

Pour nos aïeux, moins exigeants que nous, ce gâteaux était autrefois remplacé par l'Estevenou, le petit Etienne, petit bonhomme en pain fabriqué par les boulangers et qui était ainsi baptisé en souvenir du martyr chrétien.

Dans de nombreuses familles, on conviait un pauvre à partager le 1er morceau, parfois même, une place lui était réservé à la table familiale.

Touchante cérémonie de la vie patriarcale de nos pères.

Du reste, on voit encore dans certaines fermes de la montagne, une énorme miche de pain, placé en évidence sur la table familiale.

Ce pain, signe d'abondance indique qu'il est destiné à l'étranger ou à l'indigent qui passe, toujours accueilli généreusement.

Cette pratique de l'hospitalité est pour le paysan une obligation de suivre une antique coutume et d'obéir ainsi aux préceptes de l'Evangile.

Indépendamment du cycle régulier des mets rituels on peut encore observer certains usages familiaux. C'est ainsi qu'à l'occasion d'un mariage, la tradition veut que la mère recevant sa bru à l'entrée de la maison, lui présente sur un plat, du grain,

du lin, des œufs. La belle-fille répand aussitôt le grain autour d'elle, garde le lin et fait présent des œufs à son entourage.

Leçon emblématique charmante, des soins domestiques pour la future ménagère, qui doit préparer les aliments du ménage, filer le lin et entretenir la basse-cour.

D'autre part, il n'y a pas si longtemps dans quelques localités, les enterrements étaient accompagnés d'un repas où l'on célébrait entre voisins, tout en vidant force bouteilles, les grandes qualités du défunt que l'on ne lui aurait certainement pas accordées de son vivant.

Toutes ces pratiques que nous observons plus ou moins aujourd'hui, se sont modifiées à travers les âges, au gré de la réflexion et de l'imagination populaire, mais elles n'en subsistent pas moins à notre insu.

L'homme peut oublier le passé, il le conserve toujours en lui.

Charles GROS.

LE MARIAGE DANS L'ARIÈGE

OBSERVANCES - COUTUMES - PROVERBES (suite)

Fennos è joc Balen pas un esclop : Biron le cap E bouidon le sac.	Femmes et jeu Ne valent pas un sabot : Ils tournent la tête Et vident le sac.
A soissanto ans Ni fennos, ni banhs.	A soixante ans Ni femmes, ni bains.
Fenno soubent fa la fachado An bisto d'èstre caressado.	Femme souvent fait la fâchée En vue d'être caressée.
Le que dèicho ana sa fenno à la fèstô Et qu'a un chabal è que le prèsto, Al cap d'un an sira couioul è sense bestio.	Celui qui laisse aller sa femme à la fête Et qui a un cheval et qui le prête, Au bout d'un an il sera cocu et sans bête.
Quand un marit ten sa fenno trop sarrado, D'un capèl cournat sa closco es coufado.	Lorsqu'un mari tient sa femme trop serrée, D'un chapeau cornu sa tête est coiffée.
Le que lèns ba cassa Es troumpat o bol troumpa.	Celui qui va chasser loin Est trompé ou veut tromper.
Fennos, libres è chabals se prèston pas.	Femmes, livres et chevaux ne se prêtent pas.
Qui crets la siu fenno, se troumpo : Qui la crets pos, es troumpat.	Qui croit sa femme, se trompe ; Qui ne la croit pas, est trompé.

Dits à la tiu fenno qu'es poulido, Cent cops le diable i ba brembo.	Dis à ta femme qu'elle est jolie, Cent fois le diable le lui rappelle.
Fenno que se banto de sa bertut, fenno à qui la bertut es pesanto.	Femme qui se vante de sa vertu, femme à qui la vertu pèse.
Bèlo fenno, miralh de fat.	Belle femme, miroir de fou.
Fenno joube, pa tendre, bosc bert Fan maichant goubèr.	Femme jeune, pain tendre, bois vert Font mauvais gouvernement.

Adelin MOULIS,
à Montgaillard (Ariège).

Sources :

Souvenirs et enquêtes personnels.

Abbé DUCLOS : Histoire des Ariégeois (7 vol.) ;

J. DENGERMA : Sur et Sentenac — Histoire d'un coin des Pyrénées ariégeoises.

J. M. SERVAT : Histoire de Massat.

Comte BEGOUEN : La vallée de Bethmale.

A. d'ASSIER : Aulus-les-Bains.

ALMANACH patouès de l'Arièjo.

BIBLIOGRAPHIE DU FOLKLORE AUDOIS (1)

II. - ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE (suite)

D. - LES GAINS ET LES PRIX (2)

1° - Les Salaires

574 **Hyvert** (R.). — *Sur des marques dites de Tâcherons* — S.E.S.A. 1931 — p. 197 sq. — marques relevées entre le XIII[e] et le XVI[e] s. sur édifices audois, indiquant le salaire des tâcherons.

---

(1) Voir N[os] 38 à 53.

(2) Les **Gains et les Prix** comprennent : 1° les salaires — 2° les biens — 3° les terres. — Ce chapitre termine la I° partie : VIE MATERIELLE — Nous continuerons l'analyse bibliographique du Folklore Audois en la classant en deux autres parties : VIE SPIRITUELLE et VIE SOCIALE, avec plusieurs divisions.

575 **Fonds-Lamothe.** — *Notices sur Limoux* — p. 69 — en 1261 restauration de l'Eglise Saint-Martin — « pour prix de son entreprise, il fut promis à Pierre, maître-maçon, une somme de deux sous six deniers pour chaque jour férié et non férié et pour le dimanche, six deniers seulement ».

576 **Buzairies.** — *Règlements consulaires de Limoux* — p. 18 — en 1298, les consuls règlent les honoraires que les crieurs publics pourront réclamer pour les diverses publications confiées.

577 **Sabarthès.** — *Manuscrits consulaires de Limoux* — p. 210 sq. — salaires des « courtiers » en 1308.

578 **Sabarthès.** — *Inventaire de St-Papoul* — p. 22 — salaires des ouvriers à la fin du XV[e] s.

579 **Narbonne** (Louis). *L'Instruction Publique à Narbonne avant 1789* — C.A.N. 1892 — p. 57 sq. — gages des maîtres des écoles de Narbonne aux XIV-XV[e] s. d'après comptes des clavaires.

580 **Poux.** — *Salaires agricoles à Bouilhonnac en 1511-1512* — établis d'après la comptabilité de Philippe de Lévis, évêque de Mirepoix et seigneur de la terre de Bouilhonnac, près Capendu.

581 **Besse.** — *Histoire Carcassonne* — p. 220 — en 1532 salaires des maçons et manœuvres — « les maîtres maçons ne gagnaient que quatre sols le jour, les femmes qui faisaient manœuvres, huit deniers, et les enfants, quatre deniers — Ce temps-là était si abondant, que quatre sols valaient mieux qu'une quartière de blé » (1).

582 **Poux.** — *Cité de Carcassonne à la fin du XVI[e] siècle* — p. 43 sq. — travaux de la Cité — les salaires de 1563 à 1633.

583 **Poux.** — *Cité de Carcassonne : le Déclin* — p. 136 sq. — salaires des ouvriers au XVI[e] siècle.

584 **Régné.** — *Livre de raison d'un bourgeois d'Armissan* — p. 52 sq. — au début du XVIII[e] s. prix de fermage — salaires de valet — « estivadier » (valet d'été) — travaux agricoles à forfait — journaliers — (extr. C.A.N. 1913 — p. 453 sq.).

585 **Yché.** — *Etudes sur Gruissan* — p. 124 sq. — salaires et gages avant la Révolution — (extr. C.A.N. 1916 — p. 78 sq.).

586 **Mahul.** — *Cartulaire* — t. VI, 2[e] partie, p. 245 — tableau du maximum ou du plus haut prix des journées, gages et salaires d'ouvriers en 1790 — p. 246 sq. salaires dans les industries en 1873.

---

(1) La mesure « quartière de blé de Carcassonne » (le quart du setier) représentait 21 litres environ.

587 **Pébernard.** — *Histoire de Conques* — p. 150 sq. — salaires des travailleurs avant et pendant la Révolution — valets, laboureurs, bergers — maçons, charpentiers — (extr. S.A. S.C. 1899 — même pagination).

588 **Cunnac** (chanoine J.). — *Le marché noir à Pépieux sous la Convention* — S.A.S.C. 1945 — p. 272 — divers salaires payés en 1794.

589 **Trouvé.** — *Description Aude* — p. 561 sq. — salaires des métayers ou maîtres-valets.

590 **Pariset.** — *Economie Lauragais* — p. 107 sq. — gages en nature des maîtres-valets — p. 228 sq. — salaires des journaliers (moissonneurs ou estivandiers) en nature et en argent.

591 **Pariset.** — *Economie Montagne-Noire* — p. 34 sq. rareté des bras, hausse des salaires — leurs prix en 1876 — p. 352, prix de la journée des ouvriers employés à la fabrication des draps — p. 366. salaires des ouvriers agricoles.

592 **Raynaud.** — *Usages locaux dans la haute-vallée de l'Aude* — p. 420 sq. rémunération des journaliers — p. 431 sq. salaires des ouvriers d'artisans — p. 443 sq. des ouvriers agricoles — p. 453 sq. des domestiques — p. 461. des régisseurs — p. 470 sq. des maîtres-valets ou gagés — p. 482. des bergers — p. 492. des « bourrats », ouvriers gagés soignant le gros bétail — p. 495 sq. des « préfaïtés », tâcherons — des « meissouniès », utilisés pour travaux de la moisson — des « mousseignès » chefs des ouvriers agricoles — des « estivadiès » utilisés pour travaux agricoles pendant l'été — des « palobiraïrès » ou « pelleverseurs » employés à la culture du maïs.

593 **David** (André). — *La Montagne Noire — Commune de Saint-Denis — Notes de géographie humaine* — S.E.S.A. 1929 — p. 177. salaires agricoles au début du XIX[e] siècle.

594 **Ditandy.** — *Lectures sur Aude* — p. 241. salaires des ouvriers employés aux travaux de la laine.

595 **Rivals.** — *Agriculture dans l'Aude* — p. 59 sq. salaires des ouvriers agricoles.

596 **Barbut.** — *Historique de la culture des céréales dans l'Aude de 1785 à 1900* — p. 58 sq. main-d'œuvre — salaires des ouvrier agricoles.

597 **Barbut .**— *Le vignoble dans l'Aude* — p. 9. salaires des ouvrier agricoles.

598 **Barbut.** — *Notes sur l'économie rurale de l'Aude* — p. 43 sq. — organisation de la main-d'œuvre — région viticole — salaires des journaliers — des régisseurs — région agricole — salaires des maîtres-valets.

599 **Pellegrin-Caillon.** — *Agriculture dans l'Aude en* 1939 — p. 377 sq. salaires des ouvriers agricoles.

600 *Codification à Usages Locaux Agricoles de l'Aude* — p. 272. gages des domestiques — p. 281. salaires des ouvriers agricoles — p. 290. le salarié agricole nourri.

2° - Les Biens

601 **Portal.** — *Livre-journal de Jean Saval, marchand-drapier à Carcassonne* — 1340-1341 — valeur des marchandises.

602 **Blanc** (Alphonse). — *Le livre de comptes de Jacme Olivier, marchand narbonnais du XIV^e^ s.* — estimations de diverses marchandises — prix des laines et des draps — C.A.N. 1892 - p. 273 sq. — id. 1895 - p. 531 sq. - p. 161 sq. — id. 1896, introdct. p. LXXXV sq. - p. 289 sq. — id. 1897, p. 545 sq. — id. 1898 - p. 705 sq. - p. 753 sq. — id. 1899, p. 785 sq. — — id. 1900, p. 817 sq. — id. 1901, p. 977 sq. — table alphabétique, p. 1051 sq. — id. 1902, p. 1057 sq. p. 1169 sq.

603 **Guiraud** (Jean). — *Inventaires Narbonnais du XIV^e^ siècle* C.A.N. 1902 — p. 259 sq. — ibid. 1903. p. 389 sq. — en 1348 ventes aux enchères de mobiliers avec prix atteints — ibid. 1904. p. 84 sq. ventes de divers objets, livres, vêtements, armures, après inventaire de Pierre de Jean, évêque de Carcassonne (1338) — ibid. 1904. p. 182 — estimation du mobilier de Guillaume, évêque d'Alet (1354) — ibid. 1905. p. 333 sq. estimation du mobilier d'Arnaud Andrieu (1386).

604 **Sabarthès.** — *Les Seigneurs de Palaja au XIII^e^ et XIV^e^ siècle* — estimations des cultures.

605 **Hyvert** (Roger). — *La situation financière du diocèse de Saint-Papoul à la fin du* XIV^e^ *siècle* — S.A.S.C. 1945 — p. 258 — baux des fermes des aides ordonnées pour la guerre au diocèse de St-Papoul, de 1393 à 1398 — leurs divers prix.

606 **Sabarthès.** — *Inventaire de Saint-Papoul* — p. 15 sq. — au XV^e^ s. revenus de l'évêché de St-Papoul — p. 22. valeur des denrées.

607 **Narbonne** (Louis). — *L'Instruction Publique à Narbonne avant* 1789 — C.A.N. 1892 — p. 57 sq. prix de divers travaux effectués au mobilier des écoles de Narbonne d'après comptes des clavaires (XIV^e^-XV^e^ s.).

608 **Cayla.** — *Essai sur Ginestas au début du XVI^e^ siècle* — p. 142 sq. prix d'un trousseau de mariage (draps, vêtements et bijoux).

609 **Hyvert** (Roger). — *Un registre de Notaire de Limoux* (1607)

— S.A.S.C. 1945 — p. 209 sq. prix de quelques denrées et produits.

610 **Poux.** — *Cité de Carcassonne à la fin du XVI^e siècle* — p. 46 sq. régime des travaux — prix des matériaux : « muid de chaux », « charge de sable », « setier de plâtre », tuiles plates (barrots), tuiles à gouttière (canals), bois de construction, ouvrages de serrurerie, de ferronnerie et de vitrerie.

611 **Favatier.** — *Vie Municipale à Narbonne au XVII^e siècle* — t. II. p. 24 sq. vente en 1613 du mobilier d'un magistrat narbonnais — prix pour chaque objet. (extr. C.A.N. 1896 — p. 46 sq.).

612 **Bloch** (Camille). — *Les « Mémoires Curieuses » d'Audibert curé de St-Polycarpe* — S.A.S.C. 1896 — p. 111 sq. prix des denrées à Limoux vers 1710.

613 **Sabarthès.** — *Dernier livre vert de l'Archevêque de Narbonne* — p. 6 — prix de diverses cultures au XVIII^e s. — (extr. C.A.N. 1895 — p. 416).

614 **Tissier.** — *L'Hiver de 1709 à Narbonne* — p. 4 sq. estimation des récoltes du diocèse de Narbonne — (extr. C.A.N. 1895 — p. 566 sq.).

615 **Régné.** — *Livre de raison d'un bourgeois d'Armissan* — p. 5 sq. au début du XVIII^e s. prix des cultures — valeur des animaux domestiques — (extr. C.A.N. 1913. p. 440 sq.).

616 **Cayla** (Dr Paul). — *Extraits du livre de raison d'un bourgeois de Capendu* — S.A.S.C. 1945 — p. 290 sq. prix de divers biens au début du XVIII^e siècle.

617 **Massip** (M.). — *Une maison de mercerie à Narbonne en* 1757 — C.A.N. 1892 — p. 35 sq. p. 162 sq. prix des articles de mercerie.

618 **Fonds-Lamothe.** — *Notices sur Limoux* — p. 69-70 — en 1295 le blé valait quatre sous le setier, le seigle trois sous, l'orge et l'avoine deux sous six deniers et le muid de vin onze sous (archives : acte de 1295).

619 **Buzairies.** — *Réglements consulaires de Limoux* — p. 30 — en 1298 les consuls fixent le poids de diverses qualités de pain selon le prix d'achat du froment.

620 **Sabarthès.** — *Manuscrits consulaires de Limoux* — p. 221 sq. — prix du pain au Moyen-Age.

621 **Bouges.** — *Histoire de Carcassonne* — p. 273 — « dans les trois années précédent 1433 la disette des blés fut très grande, mais dans celle-ci l'abondance fut si considérable

que le setier de blé ne valait que douze gros (1). Cette abondance refroidit le zèle des Carcassonnais pour le travail et en peu de temps ils furent plus misérables qu'ils n'avaient été pendant la disette ».

622 **Cayla.** — *Essai sur Ginestas au début du XVI^e siècle* — p. 69 sq. — prix du setier de blé aux années 1522, 1526, 1529 — prix du vin, de l'avoine, des animaux de culture, des bêtes ovines, de la laine.

623 **Mahul.** — *Cartulaire* — t. III, p. 289 — en 1542, transaction entre l'Evêque de Carcassonne et le Chapitre de Montréal — prix du blé et du vin établis en livres tournois (unité de compte), en sols et deniers tournois — « le setier du blé, mesure du Chapitre, , qui est plus grande d'une pouchère que celle de Montréal... la charge de vin aussi mesure du Chapitre, qui est plus grande que la charge de Montréal d'une megeyre » (2).

624 **Bloch** (Camille). — *Le prix du blé à Narbonne de* 1620 *à* 1655 — C.A.N. 1896 — p. 100 sq. — (extrait des archives départementales).

625 **Bloch** (Camille). — *Le prix du blé et du pain en* 1789 *à Narbonne* — S.A.S.C. 1895 — p. 107-108 — (extrait de lettres adressées à M. de Ballainvilliers, Intendant de la Province par le subdélégué de Narbonne).

626 **Mahul.** — *Cartulaire* — t. VI. 2^e partie — p. 59-60 — 10 juillet 1772 — « tarif pour le prix des drogues choisies et médicaments préparés exactement selon l'art, chez Reboulh cadet, approuvé par le capitaine Du Boscage, du régiment de cavalerie de Royal-Piémont à Carcassonne » — suit le tarif des drogues et médicaments avec les prix exprimés en sols par quantités de livres et onces.

627 **Charpentier** (Léon). — *Un inventaire épiscopal à Alet en* 1763 — S.A.S.C. 1904 — p. 139 sq. estimation des meubles et effets délaissés par feu messire de Bocaud, évêque et comte d'Alet.

628 **Massip - Barbier de Montault.** — *Le mobilier du dernier Archevêque de Narbonne* (Mgr Dillon) — C.A.N. 1890 — p. 189 sq. —ibid. 1891 — p. 241 sq. — inventaire des objets vendus en 1792 avec prix atteints par les enchères.

629 **Boyer** (Dr Charles). — *De Carcassonne à Saint-Papoul par*

---

(1) En 1433, sous le règne de Charles VII, le « gros » était une monnaie d'argent, équivalant en 1914, à 25 centimes environ (voir Blanchet-Dieudonné : **Manuel de Numismatique Française** — t. II. p. 287). Le « setier de Carcassonne » représentait une mesure de grains valant près de 86 litres.

(2) Le « setier de Montréal » représentait environ 76 litres — Celui du Chapitre, plus grand d'une « pouchère » (ou pugnère) valait donc 81 litres environ.

La « charge de vin » (c'est-à-dire transportée sur le dos d'une bête de somme) représentait 1 hecto 43 litres environ, et la « migère », près de 10 litres.

l'Abbaye de Villelongue — p. 63 (note 2) — prix du mobilier de l'Abbaye vendu en 1791 — (extr. S.E.S.A. 1928 — p. 218 — note 2).

630 **Cunnac** (Chanoine J.). — *Le marché noir à Pépieux sous la Convention* — S.A.S.C. 1945 — p. 270 sq. prix des denrées et marchandises en 1794.

631 **Mahul.** — *Cartulaire* — t. VI. 2e partie — p. 238 sq. — à Carcassonne prix de diverses denrées depuis le XIIIe s. — tableau général du maximum des denrées et marchandises qui se consomment dans l'étendue du district de Carcassonne en l'an II de la République.

632 **Barbut.** — *Historique de la culture des céréales dans l'Aude de 1785 à 1900* — p. 34 sq. prix moyen des céréales.

633 **David** (André). — *La Montagne-Noire — commune de Saint-Denis. Notes de géographie humaine* — S.E.S.A. 1929 — p. 179. évaluation comparative du prix des choses aux années 1789 et 1807 — animaux de cultures et d'élevage — outils agricoles — denrées et vêtements.

634 **Pariset.** — *Economie Montagne Noire* — p. 358 sq. résultats d'une exploitation à moitié fruits — évaluation des produits.

635 **Pariset.** — *Economie Lauragais* — p. 66 sq. animaux servant à l'exploitation — élevage des brebis — volailles — leurs estimations.

636 **Ditandy.** — *Lectures sur Aude* — p. 241-241 — prix des chiffons, laines et draps.

637 **Cayla.** — *Essai sur Ginestas au début du XVIe siècle* — p. 62 sq. location de troupeaux de porcs, « porcayragium » — « baux à gazaille », location de troupeaux de brebis — conditions de paiement — redevances en nature.

638 **Raynaud.** — *Usages locaux dans la haute-vallée de l'Aude* — p. 487 sq. conditions de la « gazaille », location d'un troupeau de brebis ou de vaches à des fermiers sans ressources — les « gazaliès » acquittent le prix de la location en argent ou en tête de bétail.

639 **Mathieu** (Laurent). — *Chronique des Délégués* — dans la Haute-Vallée de l'Aude accord entre vendeur et acheteur qui se frappent dans la main — F.A. 14 — avril 1939 — p. 121.

640 *Codification à usages locaux agricoles dans l'Aude* — p. 311. la pratique du « toco-ma » (échange de poignée de main) dans les ventes de bétail — par l'acheteur marques à la craie, à la sanguine sur le dos ou la tête du bétail ovin, ou trace d'une lettre avec des ciseaux sur les bœufs et porcs.

(à suivre).

M. N.

EDITIONS DE L'INSTITUT D'ÉTUDES OCCITANES

"LES CAHIERS D'ÉTUDES CATHARES"

Les cahiers d'études cathares paraissent quatre fois par an sur 64 pages environ, ils sont la seule revue française consacrée à l'histoire de la philosophie méridionale au XII[e] et XIII[e] siècles, à ses origines et à son influence sur les philosophies modernes.

Direction : M. Déodat ROCHÉ à Arques (Aude)

Secrétariat : M[me] S. NELLI 15, R. Ant.-Marty - CARCASSONNE C.C.P. Toulouse 99.563

Sommaire du N° 1 — Janvier-Mars 1949

Déodat ROCHÉ : Contes et légendes du catharisme.

René NELLI : Les Troubadours et le catharisme.

Déodat ROCHÉ : Les documents cathares, l'origine manichéenne et les principales écoles du catharisme.

Th. MAURER : Sur Bardesane.

CHRONIQUE : Le premier congrès d'Etudes Cathares du 5 au 8 Août 1948.

Prix de l'abonnement annuel ordinaire :

France et **Colonies** ..... **600 fr.**

Etranger ..... **800 fr.**

Abonnement de soutien ..... **1.000 fr.**

C.C.P. TOULOUSE 99.563 - M[me] S. NELLI

15, Rue Antoine-Marty — CARCASSONNE

LE POÈME SUR BOECE

par René LAVAUD et G. MACHICOT

Le plus ancien texte de la littérature provençale édité avec traduction, commentaire et notes critiques.

Prix : 250 fr.

C.C.P. TOULOUSE 99.563 - M[me] S. NELLI

15, Rue Antoine-Marty — CARCASSONNE

Le Gérant: M NOGUÉ

LES IMPRIMERIES GABELLE - CARCASSONNE

LA REVUE PUBLIERA PROCHAINEMENT

Les Proverbes de l'Aude (suite) par **Louis Alibert.**

La Cuisine et la table dans l'Aude.

Bibliographie du Folklore Audois (suite) par **Maurice Nogué.**

La revue rend compte de tous les livres ou articles, intéressant l'Ethnographie folklorique, qui lui sont adressés : 22, rue du Palais Carcassonne.